



PASCAL DÉVAUD
PARTNER
PDE@OHER.CH

Brevets d'avocat en 2000 (Suisse)
et en 2002 (New York)

EXPERTISE

- Fusions et acquisitions
- Droit des sociétés
- Contentieux judiciaire
- Arbitrage
- Droit pénal économique

LANGUES

- Français
- Anglais
- Allemand

PARCOURS PROFESSIONNEL

Né en 1972, Pascal Dévaud a obtenu une licence en droit de l'Université de Fribourg (1997), un brevet d'avocat à Genève (2000), un LL.M. du Georgetown University Law Center (2001) et a été reçu au Barreau de New York en 2002.

Il a travaillé auprès d'un Cabinet d'avocats bien implanté à Genève (2001 à 2013), puis a rejoint l'OHER Avocats au mois de juillet 2013 en qualité d'associé.

Pascal Dévaud conseille et défend les clients dans le cadre de litiges commerciaux, bancaires et financiers devant les juridictions arbitrales et étatiques. Son activité judiciaire lui a permis de mettre en pratique ses connaissances de la common law et d'acquérir une solide expérience en matière de litige concernant des trusts.

Il offre une assistance pour la rédaction de contrats, et pour la création, la fusion ou l'acquisition de sociétés (industrie, agroalimentaire, services médicaux, énergie, matières premières, informatique, gestion de fortune, etc.) en collaboration avec des cabinets internationaux basés dans les pays nordiques ou anglo-saxons. Il est administrateur de sociétés, notamment issues d'opérations de private equity. Il participe également à la structuration et la mise en place du financement de projets relatifs aux infrastructures pétrolières de pays de la péninsule arabique.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Pascal Dévaud est admis au Barreau de New York, et membre de l'Ordre des avocats de Genève, de la Fédération suisse des avocats ainsi que de l'Association suisse d'arbitrage.

PUBLICATIONS

The arbitration agreement signed by a powerless representative, in : ASA Bull. 1/2005, p. 2ss.